



Mairie de REICHSTETT

Affaires scolaires

DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE

Année scolaire 2026-2027

Une demande de dérogation scolaire constitue une mesure d'exception au principe d'inscription de l'enfant dans les écoles du secteur de son domicile. Chaque demande est examinée individuellement, au regard notamment de la capacité d'accueil des écoles et du motif invoqué. La décision relève du Maire, et en aucun cas de la Direction de l'école. **La date limite de dépôt du dossier est fixée au XX mars 2026.**

Si une demande de dérogation est formulée au motif que « l'enfant peut être gardé par les grands-parents ou l'assistante maternelle », la commission pourra accorder la dérogation sans autoriser l'élève à accéder aux services périscolaires.

Cadre réservé à l'administration

Secteur/Ecole :

Date de réception du dossier complet :

DECISION DU MAIRE : ACCORD REFUS

Date, signature, cachet :

ENFANT :

NOM :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Sexe : Féminin Masculin

Frères / Sœurs et âge :

REPRESENTANT LEGAL DE L'ENFANT :

NOM :

Prénom :

Profession :

Adresse personnelle :

Courriel et n° de téléphone :

MOTIF DE LA DEMANDE :

Ecole actuelle et niveau :

Ecole sollicitée :

- Frères/Sœurs déjà scolarisés** dans le secteur de l'école sollicitée :

Nom, prénom :

Ecole et niveau

- Entrée ou poursuite d'une **filière spécifique** (Bilingue- ULIS)

- Obligations professionnelles** pour l'un des parents

- Mode de garde** (Grands-parents – Assistante Maternelle)

NB : une dérogation au motif que « l'enfant peut être gardé par les grands-parents ou l'assistante maternelle », est accordée sans possibilité d'inscription en accueils périscolaires (restauration scolaire / accueils périscolaires)

Avis du Maire de la commune de résidence

L'école de secteur a-t-elle des places disponibles : OUI NON

L'enfant peut-il être accueilli dans un restaurant scolaire : OUI NON

L'enfant peut-il être accueilli en structure périscolaire : OUI NON

Avis : Favorable Défavorable

Fait à : **Le :**

Cachet et signature du Maire :

Justificatifs à fournir obligatoirement à l'appui de la demande :

- Formulaire d'inscription dûment complété
- Justificatif de domicile
- Livret de famille

Justificatifs à fournir en fonction du motif de la demande :

- **Si obligation professionnelle des parents** : contrat de travail ou attestation d'emploi.
- **Si garde par les grands-parents** : justificatif de domicile des grands-parents + attestation sur l'honneur de garde de l'enfant sur le temps périscolaire.
- **Si garde par une assistante maternelle** : justificatif de domicile de l'assistante maternelle + copie du dernier décompte des cotisations PAJE ou contrat de travail.